

Assemblée générale du 6 décembre 2022

Procès-verbal

Etaient présents ou représentés : Martine Le Boulaire (Secrétaire Générale), Roberto Reniero (Président), Natalia Bobadilla (Trésorière), Olivier Musseau (CEA), Michel Delanoue (CNES), Pierre Fleury (Alstom), Stéphanie Gaymay (Vinci Facilities), Pascale Gustin Favier (HTH), Gérard Matencio (Enedis), Julien Truchaud (l'Oréal), Laurence Macary (Naval group)

Participait également à la séance : Anne Bastien (CIME)

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2022
- Approbation définitive des comptes 2022
- Rapport d'activité 2023
- Bilan financier 2023
- Projet de programme d'activité 2024
- Projet de budget 2024
- Questions diverses : changement de domiciliation de l'association et nominations au Bureau de CIME

Le Président Roberto Reniero, après s'être assuré du quorum (présents et pouvoirs), ouvre la séance à 15h45

1- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2022

Le Président demande l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2022 joint à la convocation de l'Assemblée générale 2023.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de CIME Innovation du 14 décembre 2022 est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

2- Approbation définitive des comptes 2022

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers définitifs pour 2022, comptes qui ont été clôturés en janvier 2023.

Pour 2022, l'association a enregistré 10 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 89 400 euros dont 70 500 euros de cotisations et 18 900 euros de subvention d'exploitation pour une étude en cours et la facturation des inscriptions à la learning expedition en novembre 2022 en Israël.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques ; au titre des activités, ont été enregistrés 39 097 euros de réalisation d'études ; 11 000 euros représentant le montant de l'adhésion aux Chaires MAI,



Capital humain et Innovation et à l'École Camondo. 41 681 euros ont été enregistrés au titre des dépenses de colloques, séminaires, conférences dont les frais d'ingénierie de la learning expedition en Israël. Au titre des autres services extérieurs, 3 087 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 9 000 euros les frais de communication externe (plaquette institutionnelle, page LinkedIn, Newsletter, nom de domaine et prestations d'un intervenant extérieur), 18 122 euros les frais de déplacements relatifs à l'animation des réunions et à la prospection de nouveaux adhérents ainsi que la préparation de la learnex en Israël, 639 euros de fonctionnement bancaire de l'association, 152 euros de charges courantes et 3 466 euros de dotation aux amortissements. Les charges d'exploitation en 2022 sont comptabilisées pour un montant total de 128 016 euros.

Le compte de résultat 2022 laisse ainsi apparaître un déficit de 38 616 euros.

A l'issue de cette présentation, les comptes définitifs 2022 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

3- Rapport d'activités 2023 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, présente ensuite le bilan de l'année 2023.

L'année 2023 s'est déroulée dans un contexte de reprise affirmée pour CIME Innovation tant en ce qui concerne la fréquentation des réunions, la publication de nouvelles études (au nombre de trois) et l'organisation d'une learning expedition en Auvergne Rhône Alpes.

Elle rappelle l'ambition de la création de CIME : une communauté d'entreprises, lieu d'échanges, d'expérimentation et de construction du savoir pour accompagner les adhérents dans leur besoin de renouvellement **du management de l'innovation**.

Martine Le Boulaire indique qu'un séminaire stratégique du Conseil d'Administration de CIME Innovation s'est tenu le 13 décembre 2022 à Paris qui a permis de re travailler le contenu de l'accompagnement des entreprises adhérentes à CIME. Il en découle que l'association va faire évoluer l'accompagnement de ses adhérents en :

- Valorisant les travaux qu'elle conduit en pratiques actionnables
- Concevant des ateliers « sur mesure » à la demande des adhérents
- S'intégrant dans les programmes de développement des adhérents et en participant à leurs programmes de leadership
- Etant davantage présente et en participant à la création de réseaux internes

Fin 2023, l'association CIME Innovation compte 9 entreprises adhérentes : Holding Textile Hermès, Vinci Facilities, Naval Group, Enedis, CEA, CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) l'Oréal, CNRS laboratoire IN2P3 et Alstom. Deux entreprises ont annoncé leur intention de démissionner de l'association à fin 2023 Siniat et INRS pour des motifs non anticipés et liés au départ de notre correspondant pour la première et aux difficultés internes pour la seconde. Ces motifs posent la question de notre capacité à élargir le cercle de nos interlocuteurs dans les entreprises adhérentes. Enfin le CNRS IN2P3 a décidé de rejoindre l'association à compter de fin 2023.

5 réunions ont été organisées sur l'année, pour plus d'un cinquantaine de participations (en baisse par rapport à 2022). Une séance a été consacrée à un atelier dédié aux espaces de travail, suite à une demande spécifique de l'un de nos adhérents. Ce type d'atelier illustre nos ambitions pour 2024 (concevoir des ateliers « sur mesure » à la demande de nos adhérents). Chacune des réunions a fait en outre l'objet d'un compte-rendu ou d'une vidéo de synthèse, postés sur le site WEB de CIME.



Cime a organisé au titre de ses activités de conseil un learning trip pour un groupe d'une vingtaine de jeunes entrepreneurs chinois en parcours de formation auprès de HEC en France, sur le thème de l'écosystème d'innovation français. Cette session s'est déroulée entre Paris, Lyon et Grenoble.

La Learning Expedition en région Auvergne Rhône Alpes sur le thème de « la réinvention de l'entreprise » a été organisée en novembre 2023 avec 13 participants et 5 entreprises représentées.

Une journée d'étude, sur le thème « Donner du sens au travail : entre théories et pratiques » a eu lieu le 6 décembre 2023 en présentiel et en collaboration avec l'IAE de Paris Elle a réuni 110 inscrits pour 75 participants présents.

En outre, une mission de découverte de l'écosystème d'innovation du territoire d'Annecy a été organisée en octobre 2023 à l'initiative d'un nouveau membre du Bureau de CIME, Pierre Jarniat, en vue de nouer des liens de collaboration avec les entreprises de ce territoire. Et proposer à nos membres de nouvelles activités.

Des travaux d'étude et de capitalisation ont abouti en 2023 à la publication de 3 études :

- Cahier de CIME N°5 : Concilier productivité et bien être, le défi managérial du télétravail
- Cahier de CIME N°6 : Rapport au travail, sens et engagement ,des clés pour comprendre et agir
- Et le premier Cahier de voyage de CIME consacré aux learning expeditions : Management de l'innovation et de la gestion des talents. A la lumière du cas d'Israël, que retenir pour les entreprises françaises ?

Le site WEB de Cime publie régulièrement comptes-rendus de réunions de l'association, articles scientifiques et documents de présentation en appui des interventions d'entreprises ou d'experts. Il a fait l'objet en 2023, d'une alimentation par tous les travaux de l'association. La newsletter entièrement rubriquée mise en place dès septembre 2021 avec un dispositif de diffusion via la plateforme Sendinblue, a été diffusée tous les deux mois en direction des adhérents. Enfin, l'animation d'une page LinkedIn a été entièrement revue et confiée à une jeune prestataire qui conduit les publications au rythme d'un post hebdomadaire en français et en anglais. La page LinkedIn de CIME Innovation compte à fin décembre 2022, 356 abonnés.

Une activité de veille et de travail collaboratif se poursuit avec le monde de la recherche en gestion. Elle se matérialise par :

- Veille et échanges avec plusieurs réseaux de recherche : AGRH, Ecole de Paris du management, Cercle de l'innovation Paris Dauphine, LEST Université Aix Marseille,
- Relance des échanges avec le réseau international de chercheurs (dont l'Université Uninov de Sao Paulo au Brésil et l'association des employeurs d'Israël)
- Deux conventions de partenariat avec la Chaire Mutations, Anticipation et Innovation de Paris 1 la Sorbonne, la Chaire Capital humain et innovation de Grenoble IAE.

Par ailleurs, le Conseil scientifique de CIME Innovation s'est réuni le 12 octobre 2023 pour prendre connaissance des travaux conduits et orienter les thématiques à explorer. Plusieurs thèmes de travail ont été discutés pour 2024 :

- La fabrication de l'expertise scientifique et technique (avec le LEST – Aix-Marseille) -à paraître début 2024



- La nécessité d'envisager à côté des travaux d'étude de fond et qui demande un investissement sur le terrain d'ampleur, des études d'opportunité permettant de publier rapidement un état de la réflexion et des pratiques concernant des sujets nouveaux pour les entreprises (par exemple crise écologique et impact sur le management)

Le Conseil scientifique a proposé qu'un travail collectif s'engage pour CIME après 6 années de production intense qui permettrait d'exploiter les travaux conduits dans une perspective de capitalisation. Il s'agirait de concevoir et de produire un deuxième ouvrage à l'instar de celui produit par CIME en 2017 sur l'innovation à l'heure de la globalisation, mais cette fois-ci tourné vers l'évolution du travail et les conditions de l'innovation.

Un premier sommaire de l'ouvrage qui sera dirigé par Patrick Gilbert, président du Conseil scientifique de CIME et Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, est soumis à l'éditeur ISTE fin 2023 pour un travail d'écriture en 2024 et une publication en 2025.

A l'issue de cette discussion, le rapport d'activité 2023 de l'association est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

4- Bilan financier 2023 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers prévisionnels pour 2023, comptes qui seront clôturés en janvier 2024.

Au 6 décembre 2023, l'association a enregistré 9 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 70 250 euros dont 55 000 euros de cotisations et 15 250 euros de ventes additionnelles de Mission chinoise en France et d'inscriptions à la learnex en France.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques :

- Au titre des activités, ont été enregistrés 53 577 euros de réalisation d'études qui s'expliquent par le haut niveau d'engagement dans l'activité d'étude pour cette année (pour mémoire, 3 études en cours durant 2023) et à l'intégration cette année des frais d'édition des études dans ce poste; 17 000 euros représentant le montant de l'adhésion aux Chaires MAI, Capital humain et Innovation ; 13 098 euros correspondent à la réalisation de la learning expedition en Auvergne Rhône Alpes et à la participation à différents colloques et séminaires.
- Au titre des autres services extérieurs, 3 226 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 251 euros les frais de communication externe (les frais de publication des études sont dorénavant comptabilisés dans le poste « études »),
- Au titre des autres frais, 9 305 euros pour les frais de déplacement relatif à la learning expedition ; 297 euros de fonctionnement bancaire de l'association, et 824 euros de dotation aux amortissements.

Les charges d'exploitation en 2023 sont comptabilisées pour un montant total de 105 760 euros. Le compte prévisionnel 2023 laisse ainsi apparaître un déficit de 35 510 euros qui est absorbé par la réserve de trésorerie de l'association.

A l'issue de cette présentation, les comptes provisoires 2023 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

5- Projet de programme d'activité 2024 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Pour 2024, Martine Le Boulaire reprend la parole et indique les axes de développement du programme de CIME Innovation pour l'an prochain :

- Elargir et reconstituer une base d'adhérents solide. Actuellement 4 entreprises font l'objet de discussions en vue de leur adhésion à CIME : Egis, Michelin, Thales, et XPO Logistics



- Proposer à chaque adhérent chaque année, une réunion de début d'exercice permettant d'une part d'identifier les besoins de l'entreprise, d'autre part de constituer un cercle « d'ambassadeurs » interlocuteurs privilégiés de CIME.
- Proposer un programme d'échanges et de partage aussi soutenu qu'en 2023 : 5 réunions sont programmées entre Paris et Lyon, auxquelles viendra s'ajouter une Learning expedition prévue à l'automne à Clermont Ferrand auprès d'entreprises innovantes sur l'écosystème d'innovation technique, éducatif et managérial mis en place par Michelin sur son territoire ; la journée d'étude annuelle est d'ores et déjà programmée le 18 décembre 2024. Son thème s'appuiera sur celui de l'étude en cours « Fabrication de l'expertise : de l'évaluation au développement de l'apprentissage »
- Un ou deux ateliers thématiques de développement et de transfert seront proposés aux adhérents autour des thèmes du design fiction et du sens au travail.
- Deux études seront publiées en 2024 : « Fabrication de l'expertise : de l'évaluation au développement de l'apprentissage » et un Cahier de voyage N°2 à propos de la learning expedition 2023 sur la réinvention de l'entreprise.
- Le site Web continuera d'être alimenté comme centre de ressources et fera l'objet d'une présentation systématique chez les adhérents. La page LinkedIn vise à faire progresser de manière substantielle le nombre d'abonnés.
- Enfin, l'association est toujours dans l'attente de l'agrément du Ministère de la Recherche de la demande déposée en mars 2022 en vue de rendre CIME éligible au Crédit Impôt Recherche (CIR)

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents. Celle-ci fait apparaître plusieurs propositions pour les travaux futurs :

- Interroger de manière plus systématique et organisée les entreprises adhérentes sur leurs souhaits d'accompagnement et sur le réseau interne susceptible d'être intéressé par CIME : une réunion sera organisée dès le début de l'année 2024 en ce sens.
- Réfléchir à ce comment encourager une plus grande la consultation du site Web de CIME ; le signalement de la publication des comptes-rendus de chaque réunion via la Newsletter comportant un lien vers le site est un moyen d'inciter à identifier les autres ressources mises à disposition à cette occasion (articles, regard d'expert...). Il faut le conserver. Un travail en vue d'une meilleure connexion entre les différents supports de communication de CIME (site WEB, News letter, page LinkedIn) démarre en janvier 2024 pour donner encore plus de visibilité à nos travaux.
- Systématiser l'invitation de prospects aux réunions de l'association pour mieux faire connaître l'activité de CIME Innovation et inciter à adhérer
- Interroger les entreprises adhérentes sur les entreprises avec lesquelles elles peuvent mettre CIME en relation pour élargir le cercle des adhérents.

Les orientations et le projet de programme d'activités de l'association CIME pour 2024 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

6- Projet de budget 2024 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

En conséquence, le projet de budget pour 2024 qui doit permettre de retrouver un niveau de dépenses plus prudent, s'établirait ainsi :



- Un montant total de produits d'exploitation (dont 61 000 d'adhésions) en progression à 71 000 euros pour tenir compte du temps de conquête de nouveaux adhérents
- Un ralentissement des charges à 63 292 euros du fait d'une part, du ralentissement des travaux d'études et de recherche (30 000 euros), et du poste colloque séminaires, learning expedition (8 000 euros). Enfin, l'organisation de la Journée d'étude annuelle de décembre 2024 se fera, à nouveau, dans les locaux de l'IAE de Paris.
- L'excédent d'exploitation s'établirait à 5 708 euros.

Le projet de budget de l'association pour 2024 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

7- Questions diverses

Plusieurs questions sont ensuite abordées :

Elles concernent , le changement d'adresse de domiciliation de l'association ;la démission de deux membres du Bureau et la nomination de deux nouveaux membres.

7-1- Changement d'adresse de domiciliation de l'association CIME

Pour des motifs de commodité, l'association CIME a depuis sa création, été domiciliée à l'adresse de sa trésorière, Natalia Bobadilla au 36 rue Guyard Delalain, 93300 Aubervilliers. La trésorière étant démissionnaire, il est décidé de transférer l'adresse de CIME au 117 rue de Charenton 75012 Paris dès fin décembre 2023.

Le projet de changement de domiciliation de l'association pour 2024 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

7-2 Démission de deux membres du Bureau de CIME

Pour des motifs personnels, deux membres du Bureau de l'association, Sophie de la Noue, en charge du développement et Natalia Bobadilla, Trésorière, souhaitent démissionner de leurs fonctions au sein de l'association au 31 décembre 2023.Elles en expliquent les motifs.

A l'issue de cette discussion, les démissions de Sophie de la Noue, chargée du développement et de Natalia Bobadilla, trésorière, de l'association sont approuvées par l'Assemblée générale à l'unanimité

7-3 Nomination de deux nouveaux membres du Bureau de l'association

Deux nouvelles nominations sont proposées à l'Assemblée Générale pour le Bureau de CIME : Anne Bastien , membre fondateur de l'association se propose à la fonction de Trésorière ;Pierre Jarniat, ancien Directeur des Achats de Salomon, propose sa collaboration en vue d'accélérer le développement des adhésions et des activités de CIME.Ils présentent leurs candidatures à l'Assemblée Générale.



A l'issue de cette présentation, la nomination de Anne Bastien à la fonction de trésorière de l'association, est approuvée à l'unanimité.

Par ailleurs ,la nomination de Pierre Jarniat, à la fonction de Business development de l'association est approuvées par l'Assemblée générale à l'unanimité.

Aucune question supplémentaire n'étant mise à l'ordre du jour. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h.

Le 6 décembre 2023
Roberto Reniero
Président de CIME

